

Les demandeurs d'emploi

De Miquelon

Miquelon, le 5 mai 2007

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil territorial,
Monsieur le Sénateur-Maire,
Monsieur le Député,

Une fois de plus, nous voilà contraints de manifester auprès des élus de Miquelon pour faire valoir notre droit au travail, notre droit à vivre.

Chaque année c'est en effet la même rengaine malsaine : les chômeurs miquelonnais se voient proposer une solution provisoire qui permette à chacun, après six mois de travail social mal payé, d'avoir accès aux maigres allocations de l'ASSEDIC.

Sans vouloir créer de polémique, force est de constater que, dans l'Archipel, il existe des traitements bien différents. En effet, depuis l'arrêt de la grande pêche, des mesures ont été prises et des subventions pérennes permettent un maintien d'activité ou d'emploi dans les secteurs touchés par la crise. Mais ces mesures concernent uniquement Saint-Pierre !

A Miquelon, c'est l'insécurité sociale perpétuelle : aucune mesure de cette nature n'a été mise en place. L'Etat et le Conseil Territorial, pas avant le mois de mai et toujours après manifestations des chômeurs, affectent 250 000 à 300 000 euros aux emplois sociaux. Cette année, 25 CAE de six mois sont possibles ; et les autres ?

A Saint-Pierre, le secteur de la pêche est subventionné annuellement et peut ainsi générer plusieurs emplois pérennes. A Miquelon, rien ou presque ! Et il ne s'agit là que d'un exemple que nous pourrions multiplier.

Miquelon subit donc des injustices flagrantes. Nous dénonçons un traitement discriminatoire du chômage dont nous, Miquelonnais, sommes les victimes.

Nous exigeons que l'ensemble des aides, attribuées aux secteurs générateurs d'emplois dans l'Archipel, soit réexaminé pour être augmenté si nécessaire ou rééquilibré au profit des Miquelonnais. Nous demandons simplement que Miquelon bénéficie, proportionnellement, du même soutien que Saint-Pierre.

Nous souffrons d'injustices depuis trop longtemps. Les discriminations doivent cesser. C'est une question d'équité, de vie... voire de survie !

Dans l'espoir que notre appel retienne votre attention et que nos demandes soient enfin considérées, nous vous prions Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur-Maire et Monsieur le Député, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Les demandeurs d'emploi de Miquelon

Copie : RFO